biblio}suisse

Congrès suisse des bibliothèques 2027
Ensemble à voix haute : critiques et fiables

Appel à communications

Les 28 et 29 octobre 2027, le Congrès suisse des bibliothèques se tiendra au SwissTech Convention Center à Ecublens, près de Lausanne. Il s'agit du plus grand événement de formation continue et de réseautage pour les collaborateur·rice·s des bibliothèques publiques et académiques, des bibliothèques scolaires et des centres d'information et de documentation en Suisse.

Le congrès vit de vos contributions ! Quels sont les thèmes qui vous occupent au sein de votre institution ? Quels processus d'apprentissage et quelles expériences pouvez-vous partager, quels projets souhaitez-vous présenter ? Sur quels sujets souhaitez-vous mener une réflexion critique avec la communauté professionnelle ? Comment envisagez-vous l'avenir de notre secteur bibliothéconomique – quelles sont les perspectives que vous aimeriez explorer ou approfondir ?

Bibliosuisse se réjouit de recevoir des idées, des exemples concrets, des sujets de discussion, des perspectives et des pistes de solution proposés par des expert·e·s suisses et étranger·ère·s.
Votre contribution peut prendre la forme d'un exposé, d'un atelier, d'une table ronde ou d'un « Ignite Talk ». Une commission de programmation, composée de collaborateur·rice·s de différents types de bibliothèques ainsi que de membres du comité et du secrétariat de Bibliosuisse, examinera toutes les soumissions. Pour évaluer les soumissions, la commission se basera sur les critères suivants : qualité du contenu / pertinence pratique / actualité ou potentiel d'innovation / représentation équilibrée des langues nationales.

Dates

Les soumissions peuvent être effectuées du 2 novembre 2026 au 14 mars 2027.
La notification d'acceptation ou de refus de la contribution aura lieu fin mai 2027. Avant cette date, nous ne pouvons malheureusement pas fournir d'informations concernant l'inclusion de votre contribution dans le programme du congrès.

Formats des contributions au congrès

- **Exposé (1 session)**
 Durée = 30 min + 15 min pour les questions/la discussion avec le public

- **Atelier (2 sessions)**
 Durée = 90 min

 Un atelier est consacré à un thème ou à un service présenté d'un point de vue pratique et a pour objectif la collaboration active des participant·e·s.

- **Table ronde (2 sessions)**
 Durée = 90 min, questions et discussion avec le public compris

 Lors des tables rondes, un sujet est abordé sous différents angles, y compris de manière contradictoire. Une personne anime et modère la discussion. Le public doit également pouvoir participer à la discussion.

- **Ignite talk (1 session comprenant 3 Ignite talks)**
 Durée = 10 min max. + 5 min pour les questions/la discussion avec le public

 Une session (45 min) comprend trois Ignite Talks d'une durée maximale de 10 minutes chacun, plus un total de 15 minutes de questions/débat avec le public. Les trois Ignite Talks portent sur un thème général commun.

 → **Important** : chaque Ignite Talk doit être soumis en tant que contribution individuelle. Cela vaut également si trois personnes souhaitent présenter trois Ignite Talks en tant que groupe. Si vous savez déjà avec quelles personnes vous souhaitez intervenir, veuillez indiquer les deux autres personnes *dans le champ « Commentaire* **»** lors de la soumission de votre contribution. Si vous n'indiquez rien, l'organisateur attribuera votre contribution, ainsi que deux autres, à un groupe et à un thème général approprié.

Pour **l'animation** des interventions du congrès (introduction, discussion avec le public), le secrétariat s'efforce de faire appel à des membres du comité de Bibliosuisse. Aucune animation par des membres du comité n'est prévue pour les ateliers et les tables rondes.

Remarques concernant les soumissions

- Chaque soumission doit comporter un titre, un résumé (2 000 caractères maximum, titre : 300 caractères maximum), des informations sur la langue de présentation et le public cible (par exemple : bibliothèques publiques ou bibliothèques scientifiques), ainsi que les noms des intervenant·e·s (pour les tables rondes : les noms des participant·e·s à la discussion, y compris celui de l'animateur·rice). Veuillez indiquer dans votre soumission les noms de toutes les personnes concernées. Seuls les noms indiqués pourront être vérifiés lors de l'élaboration du programme afin d'éviter tout chevauchement horaire.

- Veuillez noter que les modifications apportées a posteriori au programme (changements dans le texte et la traduction ou concernant les intervenant·e·s) représentent une charge de travail considérable pour le secrétariat. Nous vous prions expressément de ne demander des modifications qu'à titre exceptionnel.

- Les soumissions sont acceptées dans les langues suivantes : allemand, français, italien, anglais. La contribution doit être soumise dans la ou les langues dans lesquelles elle sera présentée lors du congrès. Les contributions multilingues sont également acceptées. Dans ce cas, le titre et le résumé doivent être fournis dans les deux langues. Nous vous prions de bien vouloir noter qu'aucune traduction simultanée n'est prévue sur place.

- Si vous êtes en mesure de présenter votre contribution également en anglais, veuillez l'indiquer lors de la soumission. Cela permettra à la commission de programmation de disposer d'une plus grande marge de manœuvre lors de l'élaboration du programme. Si nous souhaitons que votre contribution soit présentée en anglais, nous vous contacterons à l'issue de la phase d'évaluation (fin mai).

- Les soumissions s'effectuent en ligne via le lien suivant : Soumission des résumés.[1] Les personnes en situation de handicap visuel qui ne peuvent pas soumettre leur contribution en ligne sont priées de s'adresser à adriana.rey@bibliosuisse.ch / +41 62 552 08 53 pour obtenir un document Word accessible.

[1] Si vous avez déjà soumis une soumission en 2025, vous pouvez réutiliser vos identifiants de connexion ou, le cas échéant, demander la réinitialisation de votre mot de passe. Sinon, veuillez créer un nouveau compte.

biblio}suisse

Équipement matériel et attribution des salles

Toutes les salles sont équipées d'un ordinateur portable ainsi que d'un vidéoprojecteur. Tout souhait d'équipement supplémentaire, tel que des paperboards, un tableau d'affichage ou une mallette d'animation, doit être indiqué lors de la soumission. L'organisateur s'efforcera de répondre à ces demandes dans la mesure de ses possibilités.

L'attribution des salles se fait en fonction du nombre de participant·e·s prévu. Nous vous prions de bien vouloir comprendre que ce nombre ne peut être estimé qu'approximativement à l'avance.

Prise en charge des frais

- Aucun honoraire de conférence ni remboursement de frais de déplacement ne pourra être accordé.

- Un pass congrès gratuit, valable pour les deux jours du congrès, est attribué aux personnes suivantes :
 - l'intervenant·e principal·e d'un exposé ou d'un Ignite Talk (1 personne)
 - la personne animant une table ronde (1 personne)
 - l'animateur·rice d'un atelier (1 personne)

- Les personnes suivantes bénéficient d'un pass congrès au tarif réduit valable pour les deux jours du congrès :
 - Uniquement pour les exposés ou les ateliers : le·la deuxième intervenant·e (1 personne)
 - Uniquement pour les tables rondes : les troisième et quatrième intervenant·e·s (2 personnes)

- Pour tout·e autre intervenant·e, le tarif normal s'applique sans réduction.

- Les intervenant·e·s issus de bibliothèques qui participent à des présentations d'entreprise ne bénéficient d'aucune réduction.

- Les exposés d'entreprises peuvent également être soumis jusqu'au 14 mars 2027 via le formulaire de soumission des résumés, ou bien être déclarés ultérieurement.

- Si un·e expert·e n'est présent·e au congrès que pour une seule intervention (par exemple : un·e professeur·e d'une haute école spécialisée qui présente un exposé en collaboration avec un·e bibliothécaire), cette personne doit être déclarée comme invité·e auprès de l'organisation du congrès et être accueillie à l'entrée puis raccompagnée à la sortie. En raison de la charge organisationnelle que cela représente, cela n'est possible que dans des cas exceptionnels.

- La participation à la soirée n'est pas comprise dans le pass congrès.

« Host a librarian »

Vous habitez à Lausanne ou dans les environs et vous avez un lit ou un canapé-lit à proposer ? Ou inversement : vous souhaitez participer au congrès, mais vous venez de loin et votre institution ne peut pas prendre en charge les frais d'hôtel ? Alors rejoignez notre initiative de « couchsurfing » entre bibliothécaires ! Inscrivez-vous sur notre serveur Discord et publiez-y votre demande ou votre offre.

traduit à l'aide de l'IA (DeepL Pro, Chat GPT)